

005-210500799-20250312-018-0025-PROJET  
Reçu le 14/03/2025**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****II****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	396 965,59	105 300,00
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 291 665,59
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	396 965,59	396 965,59

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	487 461,18	500 465,59
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)</b>	95 725,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 82 720,59
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	583 186,18	583 186,18

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	980 151,77	980 151,77
----------------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**AR Prefecture**

005-210500799-20250312-018\_2025\_05-BF

Reçu le 14/03/2025

005-210500799-20250317-018-2025-11-25  
Reçu le 14/03/2025**II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II  
A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>40 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 500,00</b>
66	Charges financières	20 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>60 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	373 884,39		310 465,59	0,00	310 465,59
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	40 000,00		40 000,00	0,00	40 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>413 884,39</b>		<b>350 465,59</b>	<b>0,00</b>	<b>350 465,59</b>
<b>TOTAL</b>		<b>474 384,39</b>	<b>0,00</b>	<b>396 965,59</b>	<b>0,00</b>	<b>396 965,59</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 396 965,59

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 300,00		5 300,00	0,00	5 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>5 300,00</b>		<b>5 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 300,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>105 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>105 300,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 291 665,59

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 396 965,59

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	345 165,59
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

005-210500799-20250312-018\_2025\_05-BF

Reçu le 14/03/2025

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

005-210500799-20250312-018-2025-13-PR  
Reçu le 14/03/2025**II – PRÉSENTATION  
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****GENERALE DU BUDGET  
INVESTISSEMENT – CHAPITRES****II  
A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	100 000,00	95 725,00	0,00	0,00	95 725,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	482 161,18	0,00	482 161,18
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>95 725,00</b>	<b>482 161,18</b>	<b>0,00</b>	<b>577 886,18</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>170 000,00</b>	<b>95 725,00</b>	<b>482 161,18</b>	<b>0,00</b>	<b>577 886,18</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 300,00		5 300,00	0,00	5 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>5 300,00</b>		<b>5 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 300,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>175 300,00</b>	<b>95 725,00</b>	<b>487 461,18</b>	<b>0,00</b>	<b>583 186,18</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	583 186,18

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>

MAIRIE DU MONTEIL LES BAINS - Pico-centrale du Tabuc - BP (projet de budget) - 2025

A la Préfecture

005-1	1465,00	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	18_2025_05-BF 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Reçu le 14							
		<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	373 884,39		310 465,59	0,00	310 465,59	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	40 000,00		40 000,00	0,00	40 000,00	
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>413 884,39</b>		<b>350 465,59</b>	<b>0,00</b>	<b>350 465,59</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>413 884,39</b>	<b>0,00</b>	<b>500 465,59</b>	<b>0,00</b>	<b>500 465,59</b>	

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	82 720,59
=	

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	583 186,18
--	------------

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

345 165,59

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4)  $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$ .
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération  $DE 023 + DE 042 - RE 042$  ou solde de l'opération  $RI 021 + RI 040 - DI 040$ .

005-210500799  
Reçu le 14/03/2025

20250312-018\_2025  
Catégorie d'emprunt (8)

2025-05-BF

N  
A12

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
							Index (4)	Niveau de taux (5)			
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					749 200,00						
1641 Emprunts en euros (total)					749 200,00						
5156016 CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	01/08/2017	01/10/2017	299 600,00 F		1,510	1,600		A	C	
5156017		30/08/2016	01/04/2017	449 600,00 F		1,060	1,051		T	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00							
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00							
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00							
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				0,00							
1681 Autres emprunts (total)				0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00							

**MAIRIE DU MONETIER LES BAINS - Pico-centrale du Tabuc - BP (projet de budget) - 2025**

**AR Prefecture**

005 210500799 20250318 018\_2025\_05-BF  
Reçu le 14/03/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier rembour- sement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuairel			
1687 Autres dettes (total)							0,00					
<b>Total général</b>												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer la période d'amortissement constant, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		466 321,72						36 950,27	5 692,61	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		466 321,72						36 950,27	5 692,61	0,00
5156016	0,00	A-1	179 760,00	11,75	F			1,600	14 980,00	2 696,40	0,00	617,92
5156017	0,00	A-1	286 561,72	12,00	F			1,051	21 970,27	2 996,21	0,00	712,76
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1675 Dettes différentes aux marchés de parlement (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>	<b>0,00</b>			<b>466 321,72</b>					<b>36 950,27</b>	<b>5 692,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 330,68</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 86111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 868.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.